

Acte N° 2020-11

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 10 juillet 2020
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-3,
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés, notamment l'article 38 ;
- Vu** l'arrêté n°2019-167 en date du 26 septembre 2019 portant nomination de Mme Clotilde CASTAGNE VEZIES en qualité de chargée de mission MEEF,
- Vu** L'arrêté 2020-95 en date du 7 juillet 2020 portant nomination de Mme Marie-Cécile ESCANDE VARNIOL en qualité de chargée de mission pour la préparation de l'accréditation des Masters

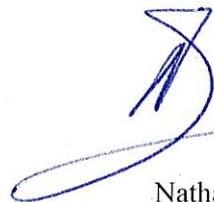
Prend l'acte suivant :

OBJET : Information sur des charges de mission

Les administrateur/trices du Conseil d'administration sont tenu.es informé.es de la modification de la charge de Mme Clotilde CASTAGNE VEZIES en qualité de chargée de mission MEEF et de la charge de mission confiée à Mme Marie-Cécile ESCANDE VARNIOL, chargée de mission pour la préparation de l'accréditation des Masters, conformément aux documents joints en annexe.

Fait à Lyon, le 13 juillet 2020

La Présidente de l'Université Lyon 2


Nathalie DOMPNIER



Le présent acte sera publié au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.